

La forme pronominale passive

c - La forme pronominale passive : ni réfléchie ni réciproque, elle correspond à la forme passive pour exprimer une généralité, un fait récurrent, la normalité, la permanence. Le pronom réfléchi n'a ici aucune valeur syntactique et ne représente pas le sujet. Il permet seulement de marquer une généralité passive de l'objet.

- Comment **ça s'écrit** ? (Comment est-ce normalement écrit ?)
- *Le Champagne **se boit** dans les grandes occasions.* (C'est une habitude.)
- *La laine **se lave** à l'eau froide.* (C'est une règle.)

On peut souvent remplacer la forme pronominale passive par une forme active introduite par le pronom sujet "on"

- *Les voitures diesel **se vendent** de moins en moins.* = On vend de moins en moins les voitures diesel.
- *En français, **la forme pronominale s'emploie** énormément.* = On emploie énormément la forme pronominale en français.
- *Ces chapeaux **ne se mettent plus**.* = On ne met plus ces chapeaux.
- *L'amitié **ne s'achète pas**.* = On n'achète pas l'amitié.